

Musique - 1^{ère} secondaire

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p> <p>* Référence : document sur la progression des apprentissages</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Manuel : <i>Orchestre à Vent Moderne</i> - Partitions d'harmonie pour chaque instrument - Partitions de gammes et exercices - Chaque élève est responsable d'un instrument de musique qui lui est prêté par l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - musicale - Choix et apprentissage d'un instrument - En classe, participer à l'harmonie - Concert Théorie de fin d'année
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer leur instrument de musique au moins trois fois par semaine hors des heures de classe - Faire des exercices de théorie musicale 	<ul style="list-style-type: none"> - La récupération tous les jours : le matin, les pauses et l'heure du dîner dans le locale de musique. - Tous les élèves peuvent participer à l'harmonie parascolaire dont les répétitions ont lieu deux midis par semaine

Musique - 1^{re} secondaire

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30%)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ¹	Résultat inscrit au bulletin
	Oui		Oui		Non	Oui

¹ MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire